

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2002

**Secrétaire** : Dominique SBRAVA

**Démissionnaire** : Christelle CHAVASSIEUX

Le Conseil Municipal, sous la présidence du Maire Jean-claude BUYER, approuve après lecture le procès verbal de la séance du 20 Décembre 2001.

Monsieur le Maire nous fait un rappel de la discussion sur la police de l'eau concernant le projet de la station d'épuration.

Mr Couder nous autorise à la réalisation d'une station d'épuration sur les bases d'une station classique, plus un rideau de compostage avec un bassin de roseaux.

Une période d'essai de trois ans avec une étude d'impacte sur le milieu est décidée.

Si la station fonctionne bien de cette manière, le fonctionnement est prolongé, sinon une solution sera à trouver avec l'existant.

Un échéancier est mis en place pour l'élaboration du projet :

Le dossier de la loi sur l'eau est déposé début février.

Retour fin février de l'accord sur ce dossier.

Les entreprises ont deux mois pour travailler sur le dossier. Toutes les propositions nouvelles et en options, de filtrations supplémentaires sont acceptées.

L'offre est ouverte et en Avril Mr PEILLON à une dizaine de jours pour analyser ces offres.

Une audition est faite de tous les candidats qui viennent défendre leur projet.

La commission d'appel d'offre choisira.

Le dépôt du permis de construire se fera fin Avril, et les travaux ne commenceront réellement qu'en Septembre.

Monsieur Jean-claude BUYER nous fait lecture du dossier de consultation des entreprises (règlement pour les appels d'offres).

La station doit être équipée d'une arrivée en eau potable, en électricité et en téléphone (pour la sécurité).

Le syndicat d'eau prend à sa charge la canalisation plus la tranchée.

Le SYDER prend en charge le raccordement électrique.

Une délibération pour le transfert des compétences de la CRCL à la communauté de Communes du Pays Mornantais est approuvée

Une contribution commune aux dépenses du Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier est approuvée. Le montant en est de 590,07€la part.

Une délibération concernant la vente d'une coupe de bois est acceptée.

5000 mètres à 1000Frs l'are soit 5000 Francs.

Monsieur le Maire fait le point sur l'avancement des travaux du lotissement.

Tous les lots sont vendus

14 lots sont déjà encaissés et 4 compromis sont en route

Un modificatif du permis de construire de Mr MILLOTTE a été fait.

## TRAVAUX REALISES

Un panneau STOP a été installé route de Mornant et pour la zone artisanale ainsi que des panneaux de déviation pour les camions. Voir à l'usage...

### Commission Voirie :

28 tonnes de sel ont été livrées

la mini-pelle a été louée 5 jours :

- pour le fond du jardin public
- pour du drainage
- pour du dessouchage.

L'aménagement du chemin de la Piotte a été réalisé.

Un fossé à grasse vache pour éliminer de l'eau.

Préparation pour les plantations au terrain de sport, et création d'un petit sentier de promenade.

Fossé à Tiremanteau pour l'évacuation de l'eau.

Didier CARRA nous fait part d'une réunion de débat public concernant le COL à laquelle il a participé.

Globalement, la région est contre ce projet. Cela représente une nuisance réelle écologique et pour la santé publique.

Claudine CHAMBE a assisté elle aussi à une réunion sur le même sujet. Les habitants des communes plus à l'est sont contre le projet ferroviaire proposé.

### Commission information/communication :

Les avis sur la présentation du nouvel aqueduc sont partagés.

Il faut prévoir d'informer sur le site Internet.

L'information sur la dernière formation des élus dont le sujet était le budget n'est pas passée.

Claudine CHAMBE nous fait part des dernières nouvelles du comité culturel de la COPAMO :

Ciné-filou a très bien marché

L'Association « le temps d'un film » continue. La prochaine soirée est prévue le jeudi 31 Janvier. Une soirée nuit du polar est prévue.

Un projet pour accueillir des troupes (musiciens, théâtre, etc...) au niveau des communes est en route.

Prochaine réunion du comité le jeudi 28 Février à 18h30.

Claudine CHAMBE nous informe aussi à propos du Comité d'animation :

Les sorties de ski enfant marchent très bien.

Il y a eu une réunion concernant la fête d'été. L'idée générale est de se rencontrer autour de jeux sportifs, culturels ou autres par quartier. La soupe aux choux est maintenue ainsi que la soirée repas + bal et que les jeux pour les enfants.

Une réunion à lieu le 6 Mars à 20h30 où tout le monde est convié.

## **BUDGET 2002**

Le projet d'achat de l'ancienne cantine des sœurs avance.

Jean-claude BUYER nous lit un courrier de l'association IBIS

Une estimation pour l'achat de la cantine et de la maison de l'aumônier (en vue de sa démolition) est prévue.

Pour l'instant, il n'y a pas d'estimation par la maison du département pour son aide concernant la démolition de la maison de l'aumônier.

### **Commission bâtiment :**

Une clôture pour le jardin public, prévoir entre 4200 et 4500€

Le portail du bas chez les Sœurs à faire poser (portail de récupération).

Pour le terrain des grandes bruyères, un projet de buvette en bois près de l'algeco doit être présenté par le Président de l'A.P.C.R. Christian THOMAS. Rendez-vous est pris le 2 février au matin.

De nombreux projets tels l'ancienne Cantine des Sœurs, la salle des fêtes et l'école sont à l'étude.

Le préfabriqué à l'école a besoin d'un bon coup de peinture extérieure.

Les cloches de l'église font parties elles aussi des projets de rénovations, ainsi que le toit de l'ancien local des cantonniers.

### **Commission Voirie :**

Le chemin de la station d'épuration.

Plusieurs chemins sont à restaurés (pierre à chaux, grasse vache, chez Fahy, etc...). Les priorités sont à définir

Les freins du DEUTZ sont à refaire.

Une pompe pour le désherbant et le sulfatage.

### **Commission fleurissement :**

Projet pour l'installation de l'arrosage au jardin public et l'implantation des voies

Les espèces en plantation sont décidées mais restent à réaliser au terrain de sport.

### **Commission information/communication :**

Il faut acheter le nom du domaine pour Internet chaque année.

Prévoir notre participation financière à la gazette

Projet de panneaux d'informations sur la place, le long de la rampe en sortant de la Mairie.

### **Commission Jeunes :**

Projet d'un emploi-jeune

Cet emploi coûterait environ 4732 € à la commune pour environ 20h de travail par semaine.

La répartition des horaires reste à voir.

### **Commission scolaire :**

Un budget livre plus important cette année à prévoir.

Le revêtement au sol de la salle d'évolution à remplacer.

Du matériel : Etagère, bureau, tableau, etc...

Création d'une classe supplémentaire, voir un projet de plus grande envergure pour mieux couvrir les besoins existants et mieux préparer l'avenir.

Réalisation du sautoir et protection du bac à sable.

## DIVERS

### Syndicat d'irrigation Thurins/Rontalon

Hervé BERTRAND nous fait part d'une réunion à laquelle il a assisté. Il n'y a pas eu de problèmes majeurs sur le réseau.

Le vote du budget a eu lieu.

### Comité des ordures ménagères :

Il faut continuer le tri.

Il est suggéré de marquer de temps en temps dans la gazette des rappels sur le tri.

Pour les piles usagées, un bac sera bientôt disponible à l'école et à la Mairie.

### Comité emploi :

Jacqueline MONS nous fait part de la dernière réunion du comité emploi.

Le travail sur les chemins ruraux pour du nettoyage continue.

Elle nous rappelle qu'une permanence a lieu 2 fois par semaine à Oullins.

Une recherche auprès de nouvelles entreprises est menée pour voir les possibilités d'emplois.

La prochaine réunion a lieu à Rontalon, le 13 Mars à 20h.

Georges GRATALOUP nous indique que la CAFAL a alloué pour la garderie périscolaire une allocation de 1332 Frs.

La COPAMO emploie une personne spécialisée dans les services de la petite enfance.

Le relais de Soucieu-en-jarrest des assistantes maternelles cherche des personnes intéressées par la création de ce relais et sa mise en route.

Une demande va être faite au SYDER pour des lampes supplémentaires au lotissement et vers chez Mr CHARRET.

Jean-claude BUYER nous indique qu'un diagnostic des poteaux d'incendie a eu lieu. Il a demandé des propositions de prix. Il faut prévoir d'en remplacer 1 à 2 par an.

Une demande de la Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais est faite pour poser des panneaux.

Le conseil est d'accord.

Election des tribunaux paritaires des baux jeudi 31 Janvier de 9h à 12h.